Association pour la Taxation des Transactions financières pour l'Action Citoyenne

attac limousin

Infos et actions

Bulletin des Comités Locaux de Corrèze, Creuse et Haute-Vienne

AG ATTAC87-23



Dans ce numéro

Linky - 10 ans déjà

Avec les GM&S

IA générative

Biosyl : alerte

Eau Secours

Trains

Chevaucher les expressions : libertarien (2/4)

Des pensées qui nous inspirent

Hommage

Appel à dons : Procès G. LEGAY

Actus fiscales

A Lire—A faire

Mars / avril 2026

Bimestriel n°142

DOSSIER

Linky : où en est-on après 10 ans ?

Des adhérents d'ATTAC nous ont sollicité pour avoir un peu d'actualités sur le Linky. A ce jour un des sites internet de référence sur le sujet et pour lequel Attac87-23 a une totale confiance est le site internet de Stéphane LHOMME : http://refus.linky.gazpar.free.fr.

Vous pourrez donc retrouver des infos sur ce site. Nous reprenons ci-dessous quelques extraits de son site pour résumer un peu où on en est après 10 ans de lutte contre le Linky.

Par ailleurs des sites de cabinets d'avocats pour des actions collectives contre le Linky se retrouvent ici ou là sur internet. Ces sites internet d'avocats sont plus souvent des sites promotionnels pour ces cabinets d'avocats qui ont compris qu'il y avait de l'argent à faire avec ce sujet. Pour autant leur convictions et leurs envies d'aboutir restent à prouver. Nous ne ferons donc pas la promotion de ce genre d'actions/sites à notre niveau.

BLT

Linky a 10 ans : bilan d'un fiasco
Par Stéphane Lhomme, directeur de l'Observatoire du nucléaire
Animateur depuis 2015 du site web http://refus.linky.gazpar.free.fr



Le compteur ordinaire reste et restera toujours parfaitement légal

Le 1er décembre 2015, Enedis (qui s'appelait encore ERDF à l'époque) lançait, par une massive campagne de communication dans la plupart des médias, le déploiement en France du compteur électrique Linky, prétendu "intelligent" et "obligatoire". Dix ans après, quel bilan peut-on tirer de cette opération ?

Le caractère prétendument "obligatoire" du compteur Linky n'était qu'un mensonge

Dix ans plus tard, plus de 3 millions de compteurs ordinaires sont encore en fonction… **en toute légalité**. D'ailleurs, depuis le 1er août 2025, une **facturation** (*) officielle accompagne l'utilisation d'un compteur ordinaire.
Une facturation **et non une "amende"** comme prétendu dans divers médias : une amende sanctionne un délit, **ce qui n'est absolument pas le cas ici**. Garder son compteur ordinaire reste et restera toujours parfaitement légal. Notons déjà que les résistants ont pu garder leurs compteurs ordinaires sans même avoir à payer de facturation **pendant dix ans**.
Quant à cette facturation, bien qu'injuste (ce sont les Linky qui coûtent cher, pas les compteurs ordinaires !), elle est aussi **un aveu de la légalité des compteurs ordinaires**, après dix ans de mensonge. Elle est de 46 euros TTC **par an**, bien loin des montants agités ici ou là pour essayer d'intimider les millions de ménages qui résistent encore…

Les "économies financières" grâce au Linky ne sont jamais venues… au contraire

Environ 35 millions de foyers ont accepté ou se sont vu imposer le Linky… et n'ont jamais vu venir **les prétendues "économies" annoncées** avec tambours et trompettes par Enedis, Edf et le gouvernement.
Au contraire, de nombreux foyers ont fait l'objet de mystérieuses et lourdes **"factures de**

régularisation" dès la pose du Linky, d'autres **ont vu leurs factures augmenter, parfois brutalement**, ou ont été obligés de **prendre un abonnement plus cher** car leur installation, qui fonctionnait pourtant parfaitement avec le compteur ordinaire, s'est mise à **disjoncter continuellement** avec le Linky.
De nombreux usagers "linkysés" paient donc **beaucoup plus cher** que la nouvelle facturation des "sans-Linky", contrairement à ce qui est prétendu par de nombreux articles ou reportages racontant que les usagers sans Linky "vont payer très cher ce refus"…



La Cour des comptes a montré que le programme Linky bénéficiait … à Enedis et était "peu utile" pour les usagers

Dans un premier rapport publié en **février 2018**, la Cour des comptes a dénoncé "*un dispositif coûteux pour le consommateur mais **avantageux pour Enedis***". Par un second rapport publié en **novembre 2024**, la Cour des comptes confirme que le financement du programme a bénéficié à Enedis et ajoute que **le Linky se montre finalement "*peu utile*" (euphémisme !) pour les usagers** . Tout ça pour ça…



Linky a multiplié la fraude au lieu de la faire "disparaître"

Avec le compteur "intelligent" Linky, **la fraude allait disparaître, c'était sûr et certain**. Dix ans après, **jamais la fraude ne s'est si bien portée** (*), à tel point qu'Enedis a été obligée d'annoncer fin 2025 **un doublement des contrôles** (**) !
Pire : de nombreux citoyens honnêtes se voient **accusés à tort par Enedis** d'avoir trafiqué leurs compteurs Linky

Linky n'a pas créé d'emplois… et en a détruit énormément



Sans plaisanter, Enedis a prétendu en lançant le programme Linky que celui-ci allait **"créer des emplois"**. Certes, des gens ont été embauchés par des sous-traitants pour **assembler** les Linky (la plupart des pièces étant construites à l'étranger), mais il s'agissait bien sûr d'emplois **très provisoires** qui ont été supprimés une fois le gros du travail effectué.
En revanche, **des milliers d'emplois pérennes ont été définitivement détruits** : ceux des milliers d'agents qui passaient chez les habitants une ou deux fois par an **pour relever la consommation** affichée par les bons vieux compteurs ordinaires.
Ces releveurs pouvaient aussi **aider les usagers**, en particulier les personnes âgées, par exemple pour revisser une ampoule, vérifier la conformité d'une prise, etc. Cette aide informelle mais de salubrité publique **a disparu avec le Linky**, digne représentant de l'ère **numérique et déshumanisée**.

Le compteur Linky a été imposé par la violence et les mensonges

Pendant des années, **dans la plus totale impunité**, Enedis a envoyé partout en France sur le terrain des entreprises sous-traitantes poser et imposer les Linky par **des méthodes de voyous** : mensonges, intimidations, dégradations (clôtures découpées, portes fracturées, etc) et même **violences physiques**, y compris à l'encontre de personnes âgées.
A chaque incident, Enedis prétendait à un "événement isolé" dû à "un sous-traitant zélé"… **tout en motivant en sous-main ces mêmes sous-traitants voyous** pour poser toujours plus de Linky **par tous les moyens possibles**…

Big brother : Linky permet de gérer à distance la consommation des usagers… et de trier ces derniers



La communication d'Enedis et les déclarations gouvernementales étaient alléchantes en 2015 : grâce au Linky, l'usager allait enfin "***devenir acteur de sa consommation***" et la "***maîtriser***"…

La réalité est exactement inverse : depuis un arrêté gouvernemental du **6 septembre 2023** (*), le Linky sert désormais à empêcher les usagers de profiter des heures creuses de la journée. C'était une première escarmouche, le pire étant à venir : il suffit désormais au pouvoir d'un simple arrêté pour s'autoriser à **couper l'électricité à distance chez les usagers sans même leur demander leur avis,** par exemple lors de risques de pénuries (comme **lorsque de nombreux réacteurs nucléaires étaient simultanément en panne en 2020**).

Il est d'ailleurs notable que, si de telles coupures sont possibles depuis longtemps **en déconnectant toute une zone**, elles peuvent désormais être faites **en "dentelle"** avec le Linky : les "bons citoyens" (ménages aisés, citoyens favorables au pouvoir en place, gagnants du "crédit social" à la chinoise, etc) pourront conserver le courant quand **leurs voisins "réfractaires" en seront privés**.

De telles discriminations sont désormais très faciles à faire par utilisation de l'Intelligence artificielle. A nouveau, seuls les citoyens ayant **conservé leurs compteurs ordinaires** sont à l'abri de ces méthodes totalitaires.

Linky : un terrible désastre environnemental

Présenté comme "écologique" pour les économies d'énergie qu'il devait permettre (et qui ne sont jamais venues), **le programme Linky est en réalité un désastre environnemental**.

En effet, comment qualifier **la destruction de plus de 35 millions de compteurs électriques ordinaires en parfait état de marche** ? Il s'agit même d'une des pires affaires **d'obsolescence programmée** de l'Histoire.

On trouve pourtant, encore en service, de bon vieux compteurs électromécaniques **datant parfois des années 40 et tournant comme des horloges**. Par ailleurs, il est notable que **la durée de vie d'un compteur Linky est de moins de 10 ans**, et de nombreux exemplaires posés au début du programme ont d'ores et déjà dû être remplacés… **aux frais de tous les usagers** (par le biais de leurs factures d'électricité).

Le désastre environnemental du Linky va donc se poursuivre pendant des décennies. Affligeant.

Le Linky est "superflu" pour gérer les réseaux

La communication du gouvernement français et d'Enedis était formelle : **à l'heure du déploiement des énergies renouvelables**, le compteur "intelligent" **Linky était absolument "*indispensable pour gérer les réseaux*" de transport et de distribution de l'électricité.**

Mensonge une fois de plus : dès juin 2016, **les industriels européens de l'électricité** (et non des écolos passéistes ou des activistes complotistes !), réunis en congrès, assuraient que "*La transition européenne vers un réseau électrique intelligent pourra se passer de compteurs intelligents*."…, ces gens là ne sont embarrassés par rien : **ils ont continué à mentir et menacer les citoyens pour imposer leurs Linky, pourtant ruineux dangereux… et superflus !**

Incendies, ondes : le danger Linky

Les incendies électriques existaient certes avant le Linky, mais le moins que l'on puisse dire est que **l'arrivée du compteur vert fluo n'en a pas réduit le nombre et la gravité, bien au contraire.**

Par ailleurs, **de très nombreuses personnes électro-sensibles** vivent très mal avec le fameux CPL (courant porteur en ligne) généré par le système Linky, qui a rendu émetteurs d'ondes tous les fils électriques des logements "linkysés". Ce sont des ondes de faible intensité, certes, **mais elles sont permanentes 24h/24 365 jours par an**.

La justice a donné raison à des plai-

gnants mais la plupart des victimes n'ont droit qu'à du mépris et du déni, et renoncent devant la perspective **de procédures longues** (les juristes d'Enedis savent y faire !) **et coûteuses**, et (sur)vivent **dans la souffrance et le déni**.

Linky : la déroute de l'UFC "Que Trahir"… et le flop de la majorité des médias

Dès le lancement du programme Linky, au lieu de soutenir les usagers, **la direction de l'UFC-QueChoisir a joué le jeu d'Enedis** : elle n'a cessé de **mentir** en clamant qu'il était "*impossible de refuser le compteur Linky*", qui plus est sous peine de se voir "*couper l'électricité*".
Dénoncée par nos soins **pour ses mensonges** et sa **compromission avec Enedis** et des producteurs d'électricité, la direction de l'UFC - baptisée par nos soins "**Que Trahir**" - a lancé à notre encontre **une demi-douzaine de procédures en justice** (en comptant les appels et même la cassation) qui se sont soldées par **une déroute générale de l'UFC**.
On s'étonnera que **la déconfiture de la plus grosse association de consommateurs**, qui plus est **convaincue de compromission**, et sur **un dossier aussi emblématique** que celui du Linky, n'ait été couverte que par **le quotidien régional Sud-Ouest** et, en particulier, passée sous silence par l'**AFP**, toujours vigilante pour protéger les programmes d'Etat comme le Linky ou le nucléaire.

Linky, un fiasco total précurseur d'un monde déshumanisé

Le Linky n'est pas un compteur "intelligent", c'est un compteur **inutile, superflu pour la gestion intelligente des réseaux** et n'apportant **aucun avantage** aux habitants… tout en permettant à Enedis de faire **de juteux profits** sur le dos des usagers.

Le Linky a été installé à tout va par **des sous-traitants voyous** n'hésitant pas à **mentir, intimider, briser** des clôtures et des portes, **menacer les citoyens et parfois même les molester**, le tout dans la plus totale impunité et même avec **la bénédiction d'Enedis et des autorités françaises**.

Pendant dix ans, avec l'aide de complices comme la direction de l'UFC "Que Trahir", Enedis et ses sous-traitants ont menacé les citoyens de mesures de rétorsions (amendes, coupure de l'électricité, etc) **totalement inventées**.

Toutes les belles promesses avancées se sont avérées mensongères : **pas d'économies financières** (au contraire !), **pas d'emplois créés** (au contraire !), **pas de citoyens devenus "acteur de leur consommation"** (au contraire !), **pas de disparition de la fraude** (au contraire !), **pas de bénéfice pour l'environnement** (au contraire !), etc.

Aujourd'hui, **près de 3 millions de compteurs ordinaires sont encore en service**, protégés par des citoyens courageux et perspicaces qui ont résisté aux mensonges et aux menaces, ainsi qu'aux accusations de "complotisme" ou d' "archaïsme".

Ces résistants ne dénoncent **pas seulement** les tares et les dangers du Linky, ils alertent aussi sur **la fuite en avant de nos sociétés dites "modernes"** vers un monde **tout numérique totalement déshumanisé**, commandé par les **algorithmes** de la prétendue **"intelligence" artificielle.**

L'actualité en cette fin d'année 2025 est globalement très sombre, mais rien n'interdit d'imaginer **la thrombose du monde des Gafam** (Google, Amazon, Facebook, Apple, Microsoft), étouffés par **leurs consommations délirantes d'électricité et d'eau**. Il sera alors possible de reconstruire un monde basé sur **la sobriété et le partage**, et de revenir **à des compteurs non communicants, voire pas de compteurs du tout…**

En attendant, refuser le Linky et conserver son compteur ordinaire reste un petit pas pour l'usager et un grand pas pour la dignité du citoyen…

Références :

https://www.cre.fr/consommateurs/infos-pratiques-et-fiches/tout-savoir-sur-la-facturation-additionnellepour-lutilisation-dun-compteur-non-evolue.html
https://www.legifrance.gouv.fr/jorf/id/JORFTEXT000048063360

EVENEMENT





vendredi 27 mars (20h)

DIDIER SUPER

& SON GROUPE DISCOUNT

+ VLAD + BON À RIEN

Émission en direct avec RPG

Tarifs : 25 € (PT) / 20 € (Réduit)

CENTRE CULTUREL YVES FURET

LA SOUTERRAINE

samedi 28 mars (20h)

MORE WOMEN ON STAGE / PLATEAU 100% FEMININ

VULVES ASSASSINES

+ZOMBIE DOG

+LES POUPÉES GONFLANTES

Émission en direct avec RPG

Tarifs : 15 € (PT) / 10 € (Réduit)

Avec les GM&S INDUSTRY FRANCE Bordel !

#2

Programme du samedi après-midi > au LOFT

de 16h à 19h (Gratuit)

Présentation du film "Qui a tué l'industrie française ?" de Ella Cerfontaine

suivie d'un débat / performance théâtrale

+concert avec ZENOW

Bar et restauration sur place.

Billetterie des concerts : OFFICE DE TOURISME 05 55 89 23 07

Et également disponible sur tous les réseaux FNAC, SEE TICKETS, TICKETMASTER

Solidarité avec les salariés en lutte !



Avec les GM&S Bordel !

#2 Avec les GM&S bordel ! ... Encore et toujours !

Après le succès de l'évènement **« Avec les GM&S bordel ! »** de l'an dernier, les GM&S ne pouvaient en rester là. Rester les bras croisés alors que la désindustrialisation se poursuit ? Alors que l'austérité budgétaire continue à ravager les services publics ? Alors que l'austérité budgétaire continue à concurrence sauvage des marchés internationaux ? Alors que les agriculteurs sont livrés à la multinationales continuent à étrangler le monde du travail et les ultra riches de se réjouir sur leurs yachts ? Pas le genre de la maison !

On continue la lutte alors pour l'entretenir, il nous faut du carburant. Ce carburant c'est celui du partage collectif, des idées, des actions, mais aussi celui de la fête.

Les GM&S vous convient à ce nouveau moment de fête et de lutte, **autour de la solidarité avec les salariés en lutte pour l'emploi.**

On vous attend ! On lâche rien !

RESERVATIONS / BILLETTERIE DES CONCERTS

OFFICE DE TOURSIME DU PAYS SOSTRANIEN :

05 55 89 23 07

Et sur les réseaux habituels :

FNAC, See Tickets, Ticketmaster

la CREUSE le Département · Centre national de la musique · syndex · APG · THÉÂTRE DE L'UNION

DOSSIER

IA Générative

Une lecture à partager, 1ère partie

L'Intelligence Artificielle Générative en question :

Le Paradoxe du tapis roulant .de Marion Carré.

Marion Carré est entrepreneuse et experte en IA, cofondatrice d'ASK Mona (start-up qui mobilise l'IA au service de la curiosité et collabore avec des institutions culturelles sur différents continents. Elle est aussi enseignante à Sciences Po, autrice et artiste .Elle est régulièrement sollicitée tant par les pouvoirs publics qu'à l'international.

C'est donc forte de son expérience dans le domaine de L'IA qu'elle nous amène à nous interroger sur les limites, les dangers mais aussi sur l'usage approprié que l'on peut faire de cette nouvelle technologie .

A - IA Générative, limites et dangers ;

Elle part du principe qu'utiliser cette IA « nous permet de nous délester d'un fardeau en nous déchargeant de la charge mentale de réfléchir » et l'illustre par la métaphore du tapis roulant. « En apparence, nous avançons, la pensée s'accélère, les productions se multiplient nous donnant la sensation d'être plus créatifs et efficaces. »

Réserves ; « ce mouvement au lieu de nous ouvrir à d'autres horizons, nous fait tous avancer dans la même direction », ce qui entraîne la perspective d'une uniformisation de la pensée. Sans oublier qu' « il ne s'agit pas tant de concurrencer l'imagination humaine que de l'inscrire dans un cadre productiviste ».

L'IA et la vitesse de sa réactivité : « L'IA se caractérise par l'exigence d'instantanéité en allant plus loin qu'internet car elle ne se contente pas de rendre accessible une info mais l'ajuste sous nos yeux » en fonction des exigences de notre requête . C'est le km supplémentaire selon Marion Carré . Notre libre arbitre est bafoué, l'IA ayant tendance à aller au-delà de notre demande.

Plus une tâche nous semble pénible, plus nous la trouvons chronophage, plus le recours à l'IA générative nous donne l'illusion d'améliorer notre productivité . Quel sens donner à cette accélération ? « Nous devenons captifs car ce besoin suspend notre réflexion au profit du réflexe . » On a l'impression de rester maître de l'interaction puisque sans requête préalable, pas de génération . Et pourtant, plus ou moins à notre insu, l'IA nous incite à lui déléguer un pouvoir, celui de nous assister.

Les assistants virtuels que nous pouvons utiliser (ChatGPT, Claude Anthropic, Microsoft via Copilot...)vont agir avec un degré d'autonomie élevé ; ils



vont « répondre à une instruction mais aussi interpréter un objectif global, sélectionner des données pertinentes, mobiliser les outils nécessaires et enchaîner plusieurs actions sans intervention humaine . « Introduire les IA comme des assistants intelligents nous met en confiance quant à la perspective de rester maître de cette technologie » . C'est cette confiance excessive qui est dangereuse dans la mesure où l'IA va peser plus qu'elle ne devrait dans le rendu final.

C'est aussi sans compter que cette forme de « glissement d'une position de maître à esclave » nous rend captifs, dépendants avec des risques d'addiction.

« La dette cognitive. » Déléguer sans réserve nos facultés essentielles, c'est prendre le risque de les affaiblir (cf GPS et mémoire spatiale altérée avec risque de désorientation) . Des chercheurs référencés dans le livre ont mis en évidence l'affaiblissement de l'activité cognitive : baisse du niveau des connexions neuronales, des niveaux linguistiques) avec « une modification en profondeur qui nuit à notre système critique . »

Dimension économique de' l'IA : La gratuité des IA nous fait oublier que « nos capacités de raisonnement empêchées ou amputées sont monétisées par l'exploitation de nos données d'utilisation » sans oublier que les entreprises sous-jacentes nous « véhiculent les visions culturelles et politiques qu'elles encodent et favorisent certaines cultures au détriment d'autres = colonisation culturelle. »

Les grandes entreprises du numérique sont poussées à une rivalité commerciale et géopolitique . Pour tenir le rythme de collectes des données, elles épuisent toutes les options possibles plus ou moins qualitatives qui sont en ligne . Cet épuisement conduit à un appauvrissement des données dupliquées, re-dupliquées et produisent une dégradation du modèle . « En nous emmenant tous dans la même direction, les IA deviennent le tapis roulant de la connaissance = biais d'interprétation, généralisations, stéréotypes ... »

Dangers de la standardisation : des chercheurs ont pu mettre en évidence la faible originalité des contenus générés comme dans les domaines de la traduction, dans la créativité artistique..=homogénéisation des contenus . « La standardisation est l'antithèse de la créativité, laquelle se caractérise par son originalité » .

L'IA générative ne rend pas créatif mais prédictif : « dans l'analyse de l'énorme corpus de données, ces modèles dits probabilistes produisent sans surprise du probable qui devient du vraisemblable voire du véridique » quid de la propriété intellectuelle d'origine non protégée !

Nous ne réfléchissons plus, nous ne faisons qu'assembler des idées plus ou moins prêtes à l'emploi ce qui va provoquer une « moyennisation des compétences = taylorisation de la pensée. » Ainsi les tâches à faible valeur ajoutée (travaux de secrétariat, prises de notes commis par l'IA, à une cadence effrénée de production) privent les utilisateurs de l'IA de pratiquer un jugement critique. Ces travaux non relus peuvent laisser passer des erreurs d'interprétation .

Impasse à venir ? Effets pervers de L'IA si nous ne restons pas vigilants: elle va nous perfuser une nourriture intellectuelle de plus en plus pauvre, en tous points semblable d'un bout du globe à l'autre . Ce nivellement par le bas ne peut qu'entraîner un appauvrissement de la pensée. Ce « monopole radical, selon Yvan Illich, s'installe dès lors que l'on ne peut plus se passer d'un outil, son usage devenant une injonction de consommateur » . Cet outil structure une société à notre insu...ce modèle pouvant devenir dysfonctionnel au point de détruire l'objectif qu'il est censé servir . **« Il ne s'agit plus tant de concurrencer l'imagination humaine que de l'inscrire dans un cadre productiviste ! »**

NLC

La 2ème partie dans le prochain Bulletin

Dossier

Biosyl : ALERTE

Mardi 10 février, salle comble à Guéret ! Plus de 800 personnes se sont réunies lors d'une soirée festive et engagée pour dire NON au projet d'usine Biosyl en Creuse. 1000 personnes sur toute la journée

Pour autant la très belle fête des **FORETS VIVANTES** a été plus que gâchée !!! Et c'était pas anodin !!!

HORREUR, STUPEUR !!!! merci de partager et nous aider à faire connaitre ce scandale **en cours**, là, **tout de suite**, **MAINTENANT** !!!

Ce 10 février a été plus qu'une réussite, en tous les cas, nous ne pensions pas avoir 1000 personnes au rdv de la journée, un mardi, et, pendant les vacances !!!
Quelle solidarité pour NOS FORETS, VIVANTES

Mais, hier matin (10/02), pendant la préparation de la fête, la mairie a reçu un **courrier directement de Mr De Cockborne, PDG de Biosyl, signifiant une déclaration de travaux**.
Il l'avait annoncé, dans les médias. Mais comment est-ce possible ?

Il n'est pas sensé être propriétaire ? A-t-il eu l'accord de l'agglo ?
La vente n'est pas conclue ?!!?

Ou alors, nous ne sommes pas au courant, car **le conseil communautaire n'a pas remis de délibération au vote, et le compromis voté en 2024 est CLAIR** :
Pas de vente tant que :

- **les permis de construire ne sont pas purgés de tout recours**
- **le dossier ICPE n'est pas purgé de tout recours**

HORS, aucun de ces documents administratifs n'est PURGéS !!!!

Nous sommes allés sur la parcelle aujourd'hui (11février) !

⛔⛔Panneaux 'propriété privée' partout, **directeur technique de Biosyl présent** !, **aussi un Bureau d'étude environnemental privé**, piquets pour mise en place de clôtures barbelés...
INTERDIT D'ENTRER CAR PROPRIÉTÉ PRIVÉE
ET, même de loin, une vision d'horreur !!!!!!

❌Les vieux bois de la parcelle, morts, entassés à l'entrée de la parcelle derrière des grilles que l'on nous interdit de franchir !

❌Des images d'horreur vues du ciel, ils ont « défrichés » nous disent-ils !

❌Non, ils ont SACCAGéS !!

❌et même détruits les arbres creux !!!

Comment cela est il possible ??!!!!

Pour l'instant, nous sommes surtout sous le choc !

QUE S'EST-IL PASSE ?!!!

UN CONSEIL COMMUNAUTAIRE DE L'AGGLO A LIEU DEMAIN (jeudi12/02)!!!
NOUS VOULONS DES RÉPONSES. Car c'est ENCORE un passage en force !!

Le conseil communautaire de juin 2024, qui a organisé la délibération du compromis de vente dans des conditions déjà scandaleuses, et sans débat, était déjà inadmissible !

Mais elle contenait des clauses.
Aujourd'hui, clauses actuellement non respectées !!

QUE CE PASSE T'IL !! Encore un PASSAGE EN FORCE DE BIOSYL ??

De Facebook - Forêt Debout - Gare à Biosyl Limousin

PETITION : BIOSYL



Dans la Creuse, l'entreprise Biosyl prévoit d'ouvrir une nouvelle usine de production de granulés de bois. Je m'oppose à ce projet qui pourrait accroitre les coupes rases de forêt et l'enrésinement en Limousin et au-delà.

Le code forestier et les certifications mises en avant par cette entreprise ne permettent pas de garantir l'absence de bois issus de coupes rases pour la fabrication de granulés de bois. Ainsi, dans la Nièvre, des camions chargés de chênes centenaires issus de la destruction des dernières forêts de feuillus du Morvan entrent chaque jour dans l'usine Biosyl.
Alors qu'il s'était engagé publiquement à mettre fin à ce scandale, le directeur de cette entreprise n'a pas tenu sa parole en renforçant son cahier des charges pour garantir que seuls des bois d'éclaircies entrent dans son usine.

Aujourd'hui, ce sont les mêmes promesses non tenues et les mêmes éléments de langage qui sont mis en avant pour justifier la construction de cette nouvelle usine.

Non, les forêts ne sont pas sous-exploitées. Elles sont jeunes et en pleine croissance. Les raser pour les remplacer par des monocultures de résineux n'est pas une solution.

Oui, il est possible de mieux gérer la forêt en produisant des bois de qualité, en soutenant les petites et moyennes scieries de feuillus et plus largement en incitant les différents acteurs de la filière à travailler de façon plus qualitative que quantitative.

En partenariat avec les associations locales

Depuis le site internet Canopée

https://www.canopee.ong/petitions/non-a-la-nouvelle-usine-de-granules-a-gueret/

" EAU-SECOURS " : Eau Source de Vie, pas de profits

Concernant les contrôles de l' EAU, divers affrontements, avis ou intérêts politiques assez intenses ont récemment secoué les milieux politiques de l' état, qui mettent en danger et remettent en question l'avenir de l'eau potable qui demeure en suspens sur nos territoires. Rien qu'entre les années 1980 à 2024, 14 300 captages ont été fermés en France en raison des seules pollutions aux pesticides ou aux nitrates, soit plus d'un tiers des points de captage recensés. Beaucoup d'autres origines de pollutions accentuent le phénomène quotidiennement.

En 2024, un rapport de trois inspections ministérielles, évoquait un "échec global" dans la conduite d'une politique de préservation de la qualité des ressources face aux pesticides (entre autre). Il ne se passe pas une semaine sans que l'on apprenne que certains projets de toute nature, soient envisagés pour un futur rayonnant où tout reste possible en se passant si besoin de l'avis et de l'intérêt des populations.

De nouvelles propositions de lois, directives, décrets, divers modifications de réglementations sont portées par les Lobbies ou groupe de pressions auprès des législateurs du monde politico-économique, ne laissant plus trop de marge d'échappatoire à ces systèmes capitalistiques, laissant la porte ouverte à de multiples conflits d'intérêts ou à certains type de corruptions.

Ce n'est pas d' aujourd'hui qu' Attac se préoccupe et s' intéresse aux problèmes de l'eau en général et défend cet élément au demeurant naturel que ce soit dans la ressource elle-même, dans sa préservation, dans son usage et sa distribution.

Nous ne cessons, ainsi qu'en lien avec de nombreuses autres associations, de dénoncer tous les abus ou toutes les dérives infligées à ce bien commun.



Nous alertons aussi sur toutes les mesures de protections insuffisantes concernant :

- les ressources hydriques de notre pays
- La protection des milieux aquatiques,
- les normes sanitaires et la qualité de l'eau potable nécessaire à l' alimentation des populations, indispensables à la nature,
- l'agriculture à échelle humaine dans le respect de la biodiversité, des forêts et de la végétation, des milieux naturels dont les zones humides plutôt maltraitées depuis de nombreuses années,
- mais aussi une artificialisation des sols démesurée participant aux profonds changements de l'état climatique de notre planète.

Jusqu'à présent les Agences Régionales de Santé (ARS) étaient chargées d'une partie des contrôles sanitaires de l'eau, mais une note récente envisage la diminution importante sur l'ensemble du territoire du nombre d'inspections et de contrôles de l'eau de "consommation humaine".

Les directions de l' ARS malmenées par la mise à mal des Services Publics dans leurs globalités (y compris celui de l'eau) en sont à souhaiter elles-mêmes la diminution de ces contrôles (rien que sur l'eau potable, près de 17 millions de prélèvements effectués en 2024), tant les missions sont nombreuses et de plus en plus difficiles à accomplir par manque de moyens matériels comme humains.

Les directions d' ARS en arrivant paradoxalement à promouvoir des "autocontrôles" par les gestionnaires eux-mêmes, alors que jusqu'à présent les hydrogéologues étaient mandatés par les agences pour donner leurs avis, investigations et résultats près des points de captages d'eau potable autour des zones " sensibles".

Ces mêmes professionnels devraient-êtres prochainement "mandatés" par les entreprises elles-mêmes ou les professionnels agissant sous forme " d'autocontrôles", évitant ainsi aux organismes d'état d'assumer toutes responsabilités en cas de problèmes de pollutions, ou autres accidents touchant la santé, l'environnement etc..!

Comme dans beaucoup d'autres domaines, les protagonistes agissant se positionnant en tant que "juges et parties", se retrouvent souvent libres d'agir en toute innocence dans leurs choix économiques, leurs seules "sources d'intérêts" se retrouvant sous forme de retombées financières et profits conséquents, au détriment des populations avec l' appropriation d' un "bien commun" qui ne devrait pas relever d' un système dit "Marchand" !

Ceci relevant bien d'une attaque en règle "politique" contre nos droits fondamentaux de Service Public pour un accès libre et équitable à l'Eau-Potable, des normes sanitaires acceptables et indispensables à toute forme de vie humaine; animale comme environnementale.

Nous ne devons pas laisser agir impunément ces comportements. Nous avons tout intérêt à rester vigilants, se mobiliser et agir collectivement contre tous ces prédateurs de la société, pour un autre monde et d'autres choix.

Les technologies du futur ne parviendront probablement pas à réinventer le monde ni sa diversité, même si certains pourraient nous laisser croire que " l' **IA** " arrivera à produire.....de l'eau " déshydratée".

Jipé

Références

* *extraits d'article du Canard enchainé (N° 5489 du 21/01/2026)*

* https://reporterre.net/L-eau-nous-fait-peur-alors-on-veut-la-controler

DOSSIER

Colère des sans trains

Le 31 janvier 2026 une journée de la colère des sans trains s'est déroulée à Limoges à l'appel de 36 associations d'usagers de Nouvelle Aquitaine, Auvergne Rhône Alpes et Occitanie.

ATTAC en tant que membre du comité de vigilance ferroviaire et défenseur des services publics y était.
Cette journée a été une réussite près de 1000 personnes se sont retrouvées à Limoges.
Une journée qui en appellera d'autres.
Ce mouvement est à l'origine d'une lettre ouverte (ci-contre) et d'une pétition
https://www.change.org/p/stop-à-l-ouverture-à-la-concurrence-des-trains-normands-mon-train-j-y-tiens/u/34288619

BLT

Film : « On l'attend »

On attendais notre film et notre train. On attend toujours le train mais le film est arrivé sur Youtube. Avec des militants d'ATTAC parmi les acteurs de ce film.



urlr.me/QZjJ2R

Lettre ouverte de LA COLÈRE DES SANS TRAINS

M. le Président de la République

M. le Premier Ministre

M. le Ministre de l'Économie, des Finances et de la Souveraineté industrielle, énergétique et numérique

Nous sommes en colère ! Nous sommes 36 associations de défense du ferroviaire fret et voyageur sur un territoire qui va de Bayonne à Annemasse et de La Roche sur Yon à Briançon et Nice, soit une grande moitié de notre territoire métropolitain.

L'ensemble de ce territoire est sinistré en ce qui concerne les transports ferroviaires du quotidien avec des Lignes Vitales de Desserte des Territoires hors d'âge.

Nous sommes en colère ! Nos entreprises n'arrivent plus à recruter et beaucoup d'emplois restent non pourvus, nos populations sont totalement dépendantes de la voiture et nos routes sont dangereuses pour celles et ceux qui tentent le vélo, nos jeunes ne peuvent pas se déplacer librement pour les études, les loisirs ou pour trouver du travail, nos anciens ne peuvent plus se déplacer librement pour la santé ou les loisirs, sans parler des personnes handicapées qu'on laisse au bord de la route.

Nous sommes en colère car nous sommes des contribuables qui payons nos impôts en étant spoliés quant à leur utilisation.

Nous sommes en colère devant votre manque de respect de notre belle devise « Liberté, Egalité, Fraternité » quand votre politique rompt l'égalité entre les citoyens en nous privant du droit fondamental à la mobilité.

Nous sommes en colère et vous demandons que la loi cadre du ferroviaire qui s'annonce établisse des financements d'urgence pour le ferroviaire du quotidien de nos régions et que ces financements soient mis en place dès 2026 pour rattraper notre retard.

Nous sommes en colère et demandons que l'État et les régions par un **CPER national** s'engagent dès 2026 dans un grand plan de reconstruction, de réouverture et de développement du réseau ferroviaire de maillage du territoire.

Nous sommes en colère et vous demandons de classer immédiatement dans le réseau structurant les lignes transversales ouvertes ou à ré-ouvrir irriguant correctement cette grande moitié de France.

Nous sommes en colère et vous demandons de rétablir immédiatement les lignes TET (trains d'équilibre du territoire) entre Bordeaux et Lyon via le Massif Central, par Limoges d'une part et par Clermont-Ferrand d'autre part.

Nous sommes en colère pour la dégradation des trains de nuit qui font face à des retards inacceptables et des suppressions récurrentes par l'utilisation d'un matériel vétuste nécessitant des longues périodes d'immobilisations voire des substitutions par cars …… à l'époque des TGV !!!

Nous sommes en colère car développer un véritable maillage ferroviaire du territoire permettrait à la France de réaliser de très importantes économies devant un système « Tout Route » qui nous coûte collectivement six fois plus cher. D'ailleurs, le rapport Ambition France Transport indique dans sa page 8 « la dégradation du réseau ferroviaire a généré une dette de 60 Mds d'€ qui constitue le coût de l'inaction passée » Autrement dit, ce n'est pas l'investissement qui coûte cher, mais le non-investissement !!!

Nous sommes en colère mais comptons sur vous pour calmer cette colère et nous rétablir dans nos droits de citoyennes et citoyens

Fait à Limoges, le 31 janvier 2026

Chevaucher les expressions : Libertarien (2/4)

Le mouvement libertarien tant sur le plan historique que contemporain n'est ni homogène, ni uniforme. Sa construction est imbriquée avec les États-Unis d'Amérique. S'intéresser à cette mouvance ne signifie pas y souscrire bien entendu et encore moins de ne pas s'interroger sur la rationalité, l'authenticité ou la scientificité des théories et des analyses présentées. Nous rejoignons les propos du sociologue Fabien Foureault :*« Le rôle de l'idéologie et de la pensée chez les élites économiques et financières est souvent exagéré.../... Les idéologies représentent finalement une opportunité comme une autre, servant à justifier un système de croyance ou d'intérêt qui évolue avec la conjoncture. »(1). Du coup, je t'invite à relire, avant ou après, la partie 1 sur les libertariens pour illustrer et/ou comprendre les origines et les principes de ces fameuses « zones »(2). Mais aussi cette partie 2 aura au moins une suite ou même peut être deux tant la politique et la société des élites conservatrices mettent à mal nos repères et nos valeurs.*

En nous inspirant de Sébastien Caré (3), nous pouvons résumer et affirmer que dans son ensemble le mouvement libertarien se pense comme le défenseur de la liberté individuelle à tout prix et conséquemment se déclare anti-étatiste (4) (muant la défense des libertés en une lutte incessante contre l'État). Enfin, il propose des fondements moraux aux principes libéraux en cherchant à généraliser la logique du marché sur tous les aspects du vivre-ensemble.

Nous allons dans cette deuxième partie faire une généalogie simplifiée de ce mouvement.

1 Une influence venue d'Europe

La réflexion libertarienne se nourrit de l'évolution des sociétés européennes qui progressivement vont accorder, de la Renaissance au XVIII ième siècle, une place de plus en plus grande à l'individu et à ses droits sous l'influence des idéaux humanistes puis des Lumières affirmant ainsi la primauté de l'individu sur le collectif . René Descartes, mettant l'accent sur le sujet pensant dans son *Discours de la méthode* (1637) — avec le célèbre Cogito ergo sum (« je pense donc je suis »)—, incarne cette dynamique historique qui fait progressivement basculer le fondement de la société du groupe vers l'individu. Cette lente évolution de la reconnaissance des droits individuels alimentera en partie l'exode vers le « Nouveau Monde », de ces colons fuyant l'absolutisme de « la vieille Europe » et emportant dans leurs bagages ces idéaux de liberté. C'est au XIXe siècle que les idées libertariennes commencent à se répandre aux États-Unis. « Les libertariens de cette époque sont profondément influencés par la philosophie de John Locke (5), en particulier par ses vues sur la propriété individuelle et les droits de propriété. Ils se sont opposés avec véhémence à l'esclavage, qu'ils jugent comme une violation profonde de la liberté individuelle. Ces libertariens n'étaient pas seulement anti-esclavagistes, ils examinaient aussi de manière critique la nature du travail salarié et du capitalisme, qu'ils considèrent comme oppressifs. Leur scepticisme s'étend à la structure même de la société capitaliste et ils expérimentent même des formes de communisme volontaire. L'influence de Proudhon sur le développement du premier moment libertarien aux États-Unis, en particulier dans sa position critique à l'égard du socialisme d'État et du capitalisme débridé, est un aspect important, et souvent sous-estimé, de l'histoire libertarienne. »(6).

Faisant écho aux réserves de Proudhon, le deuxième moment de l'influence européenne dans les positions libertariennes est l'arrivée dans les années 40 de penseurs comme Friedrich Hayek, Ayn Rand et Ludwig Von Mises(7). « Ils ont apporté une expérience directe du socialisme d'État, un phénomène relativement peu connu aux États-Unis. Leurs expériences

et leurs réflexions ont remodelé la perspective libertarienne américaine, en particulier en ce qui concerne la perception du socialisme. De fait, avant ce tournant, les premiers libertariens américains ne considéraient pas le socialisme comme une menace majeure pour la liberté. Certains se définissaient même comme socialistes. Ils croyaient en une forme de socialisme qui mettait l'accent sur le partage communautaire et l'association volontaire, à la différence des modèles pilotés par l'État. » (6) Au cours du XXe siècle, l'orientation du libertarianisme américain s'est radicalement modifiée en réponse à la montée du socialisme à grande échelle, contrôlé par l'État. Alors que le libertarianisme américain du XIXe siècle était une idéologie progressiste et radicale, le XXe siècle l'a vu s'aligner de plus en plus sur le conservatisme politique, principalement en raison de sa position anti-socialiste.

2 L'Institutionnalisation au travers de l'antiétatisme

Entre 1933 et 1938, le président des États-Unis Franklin Delano Roosevelt met en place une politique économique (le New Deal = nouvelle donne) pour lutter contre les effets de la Grande Dépression avec pour objectif de soutenir les couches les plus démunies de la population, de réussir une réforme innovante des marchés financiers et de redynamiser une économie américaine meurtrie par le chômage et les faillites en chaîne résultant de la crise de 1929. Grâce notamment aux travaux du philosophe américain John Dewey (1859-1952), démontrant le rôle de l'État (en particulier fédéral). Celui-ci est réinvesti afin de lutter contre la concentration du pouvoir dans les mains de grandes entreprises peu soucieuses des droits et libertés individuelles (eh oui!) et permettra des réformes structurelles durables mais incomplètes. Ce libéralisme réconcilié avec l'État prend à contre-pied les libéraux. Le mouvement libertarien n'échappera pas à ces débats, naviguant entre les conservateurs et la gauche radicale. Et finalement à partir des années 60, il va s'autonomiser et s'institutionnaliser. Dans les années 1970, le libertarianisme s'impose progressivement. « Le Parti libertarien est créé en 1971. Friedrich Hayek est lauréat du prix Nobel d'économie en 1974. Milton Friedman reçoit la même récompense deux ans plus tard. Le philosophe Robert Nozick fait paraître en 1974 « *Anarchie, État et utopie* » (PUF, 1988), ouvrage qui achève de donner ses lettres de noblesse au libertarianisme en lui permettant d'entrer dans les départements de philosophie. Nozick s'oppose à l'anarchie, il estime que l'État a un rôle à jouer, mais sous une forme minimale, sa seule responsabilité consistant à protéger les individus de la violence, du vol et de la fraude. Murray Rothbard (1926-1995), intellectuel d'extrême droite (considéré comme le fondateur de l'anarcho-capitalisme), publie en 1973 ce qui reste la grande synthèse des idées libertariennes : *For a New Liberty : The Libertarian Manifesto* (Pour une nouvelle liberté : le manifeste libertarien, non traduit, Macmillan Publishers). « L'ouvrage débute par les mots suivants : *« Le credo libertarien repose sur un principe : aucun homme ou groupe d'hommes n'a le droit de s'en prendre à une autre personne ou à la propriété d'un autre. C'est ce que l'on peut appeler "l'axiome de non-agression".»* Chacun doit pouvoir mener sa vie comme il l'entend, sans craindre l'interférence des autorités et des autres. Le rôle de l'État est donc de garantir la sécurité intérieure et extérieure, sans chercher à intervenir dans le comportement des citoyens ou se lancer dans de coûteuses aventures militaires. Chaque individu s'appartient à lui-même, tout comme il possède le fruit de son travail. Il lui est loisible de faire

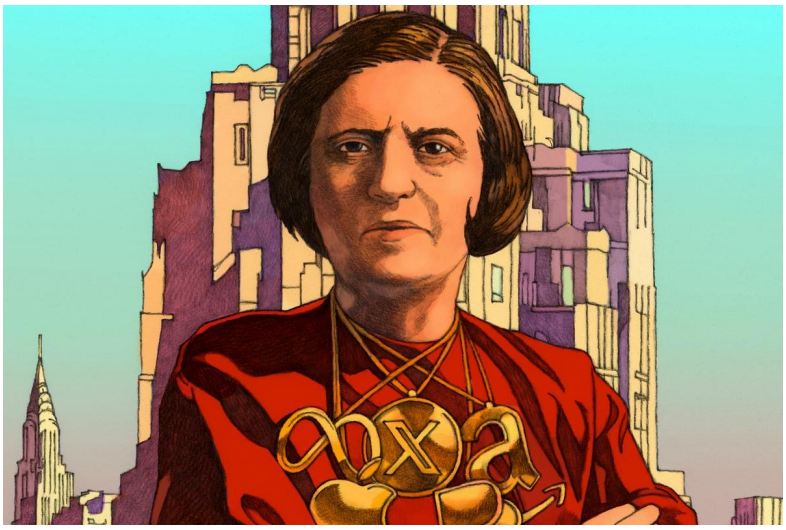



commerce de ses aptitudes, et l'État a pour rôle de s'assurer que les contrats sont respectés. Rien de plus. »(8). Puis en 1977, c'est le Cato Institute (9) think tank libertarien qui est fondé en partie grâce à un généreux mécène, l'industriel David Koch – lequel reste l'un des principaux soutiens du Parti républicain. Le projet trouve en Ronald Reagan un parfait porte-parole. Il est élu à la présidence en 1980 sur la base d'un discours empreint d'idées libertariennes. *« Le gouvernement, c'est le problème »*, claironne-t-il. Ainsi en s'institutionnalisant le mouvement libertarien va s'ancrer à la droite des Républicains, tout en lui servant de « boite à idées » (c'est dire!)

Dans la prochaine partie, nous traiterons des effets de la défense des libertés individuelles par les libertariens, de leurs justifications avec l'aide d'Ayn Rand qui n' a pas fini de nous surprendre.

JPB

Notes

(1) « Mythes et légendes de l'ultralibéralisme : les penseurs qui ont inspiré les oligarques de la Silicon Valley » Copélia Mainardi sur : https://www.telerama.fr/debats-reportages/mythes-et-legendes-de-l-ultraliberalisme-les-penseurs-qui-ont-inspire-les-oligarques-de-la-silicon-valley-7025471.php

(2) à lire sur : https://87.site.attac.org/IMG/pdf/bulletin_2026-01_bulletin_141.pdf

(3) Racines théoriques du libertarianisme américain Sébastien Caré Dans Cités 2011/2 n° 46, pages 133 à 139 Éditions Presses Universitaires de France sur : https://shs.cairn.info/revue-cites-2011-2-page-133?lang=fr

(4) Aux USA, l'esprit antiétatiste va du libéralisme classique en passant par l'anarchisme individualiste de Thoreau (avec la désobéissance civile reprise par josé Bové) jusqu'à l'isolationnisme de la Old Right (le conservatisme américain)

(5) John Locke (1632-1704) est un philosophe anglais dont les idées sont l'une des sources de la Révolution française

(6) « Aux Sources Du Libertarianisme » Le Grand Continent accès gratuit sur https://legrandcontinent.eu/fr/2023/11/24/aux-sources-du-libertarianisme/

Cette revue « Le Grand Continent » fait l'objet de critiques dans le club de Médiapart :

https://blogs.mediapart.fr/hugues-jallon/blog/200126/le-grand-continent-ou-la-geopolitique-mondaine-des-petits-machiavel-de-notre-temps-2

https://blogs.mediapart.fr/hugues-jallon/blog/110126/le-grand-continent-ou-la-geopolitique-mondaine-des-petits-machiavel-de-notre-temps

(7) Quelques précisions sur ces 3 personnes : Friedrich Hayek ou Friedrich Von Hayek (1899-1992),voir ce que nous en disions dans la partie sur le néo-libéralisme de notre bulletin d'Attac limousin N° 133 de Mars—avril 2024. Ayn Rand fera l'objet de la partie 3 sur les libertariens et pour Ludwig von Mises (1881-1973), voir en accès libre sur l'excellent site diagrammes : https://www.diagrammes.fr/fr/program/variete-des-extremes-droites, ajoutons Milton Friedman (1912-2006) à tous ces penseurs de la droite extrême .

(8) « La Quête D'absolu Des Libertariens, Apôtres De La Liberté Individuelle À Tout Prix » Par Marc-Olivier Bherer LeMonde 02 décembre 2022 sur :

https://www.lemonde.fr/idees/article/2022/12/02/la-quete-d-absolu-des-libertariens-apotres-de-la-liberte-individuelle-a-tout-prix_6152628_3232.html?search-type=classic&ise_click_rank=8

(9) Le Cato Institute a été fondé en décembre 1974 à Wichita au Kansas par Edward H. Crane (ancien président du Parti libertarien), avec un financement initial de Charles G. Koch. Il doit son nom aux Cato's Letters, des pamphlets libéraux écrits au début du XVIIIe siècle en Grande-Bretagne, qui reprenaient les idées politiques de John Locke et qui ont posé les fondements philosophiques de la guerre d'indépendance américaine. Ces lettres reprenaient le nom de Caton le jeune, sénateur de la Rome antique. Une grande partie de ses fonds proviennent d'entreprises américaines (Phillip Moris, Google,..) qui s'opposent aux politiques fédérales.

DES PENSÉES QUI NOUS INSPIRENT

LE RESSENTIMENT, PASSION TRISTE ET MOTEUR DES REPLIS IDENTITAIRES

Fin Juillet 2025 l'hebdomadaire Politis a publié un numéro spécial (N°1872-76) « Émotions et politique » , un dossier très riche,, nous avons retenu ce texte de Roger Martelli .

JPB

« Le ressentiment est l'un de ces affects dont on redécouvre aujourd'hui ce que l'on sait pourtant depuis longtemps : qu'il détermine l'action des humains au moins autant que la raison que privilégiaient à juste titre l'Humanisme et les Lumières. En fait, il a été étudié largement par les philosophes, les psychologues et les psychanalystes. Il a été scruté par les historiens, qui ont suivi ses cheminements des révoltes d'esclaves de l'Antiquité jusqu'aux soubresauts du XXe siècle. Cette passion triste (1) est enfin un phénomène de notre temps, un des **ressorts majeurs** qui poussent des millions d'individus vers les héritiers multiformes des fascismes, en expansion sur tous les continents.

Écoutons au départ l'historien Marc Ferro : *« À l'origine du ressentiment chez l'individu comme dans le groupe social, on trouve toujours une blessure, une violence subie, un affront, un traumatisme. Il rumine sa vengeance qu'il ne peut mettre à exécution et qui le taraude sans cesse. Jusqu'à finir par exploser (2). »* Le ressentiment naît donc de la souffrance et du déni, comme la colère naît de l'injustice faite à soi-même ou comme l'indignation procède de l'injustice faite à autrui. Mais, à la différence de ces deux affects voisins, il se nourrit de l'impuissance à agir contre ce qui cause la blessure et de la frustration de ne pouvoir s'en venger.

Avec le temps, tandis que la colère peut retomber, le ressentiment devient une façon d'être au monde qui s'applique de façon universelle et durable, d'autant plus tentée de s'étendre qu'on ne sait plus vraiment où se trouve la responsabilité de la douleur. Qui est **responsable** des maux sociaux qui nous frappent ? Les maîtres de l'économie ? Ils ne se voient pas, brouillés par la valse des spéculations boursières, des participations, des sous-traitances, des prête-noms. La mondialisation capitaliste ? Oui, mais ses circuits sont opaques. La circulation financière ne se voit pas ; celle des hommes au contraire se perçoit, avec ces migrations croissantes des pauvres, dont on nous dit que ce sont elles qui cassent le sacro-saint « marché du travail ».

Le ressentiment n'est, au départ, rien d'autre que de la colère refoulée qui ne sait plus contre quoi se tourner et qui ne trouve pas **les** ressorts pour réagir. On ne croit plus à rien, donc on se méfie de tout. Il est alors facile de s'accrocher à des mots si vagues que l'on peut y mettre à la fois tout le monde et personne. On **vitupère**, en vrac, l'élite, la caste, l'establishment, la nomenklatura, les bobos, le politiquement correct… Mais tout cela ne suffit pas pour mobiliser les affects.

Le confort du bouc émissaire

Quand on ne voit pas le système qui aliène les individus, le plus simple est de montrer du doigt le **responsable**. Et le plus commode n'est pas alors celui qui est caché, mais celui qui est le plus visible, parce qu'il est le plus près. Le bouc émissaire idéal, celui dont le sacrifice rituel lave la société tout entière de ses maux, c'est volontiers l'étranger, le concurrent des matins d'embauche, hier le Belge, le Polonais ou l'Italien, en longue durée le juif et aujourd'hui le musulman.

C'est ainsi que la colère contre l'injustice ou le mépris se mue en **désir de vengeance**, en haine et en négation de l'autre. Au bout du temps et des haines accumulées, cette négation d'autrui finit par l'emporter sur une affirmation de soi que l'on n'a plus la force d'exprimer. Le ressentiment est le propre des « faibles », de ceux qui ne peuvent ni agir ni réagir, expliquait Friedrich Nietzsche. Le constat a été tiré trop souvent vers le pire ; il n'était pas pour autant si faux…

Il se trouve que ces glissements sont d'autant plus forts que s'affaiblissent les grandes représentations porteuses de sens partagé. Dès lors que l'horizon s'obscurcit, que la sécurité vacille et que la croissance s'enraye, que le travail se fait incertain, l'autonomie de l'individu peut fort bien se muer en solitude, la solitude en angoisse et l'angoisse en traumatisme. Le ressentiment peut alors devenir la seule manière dont se rassemblent ceux qui sont dispersés.

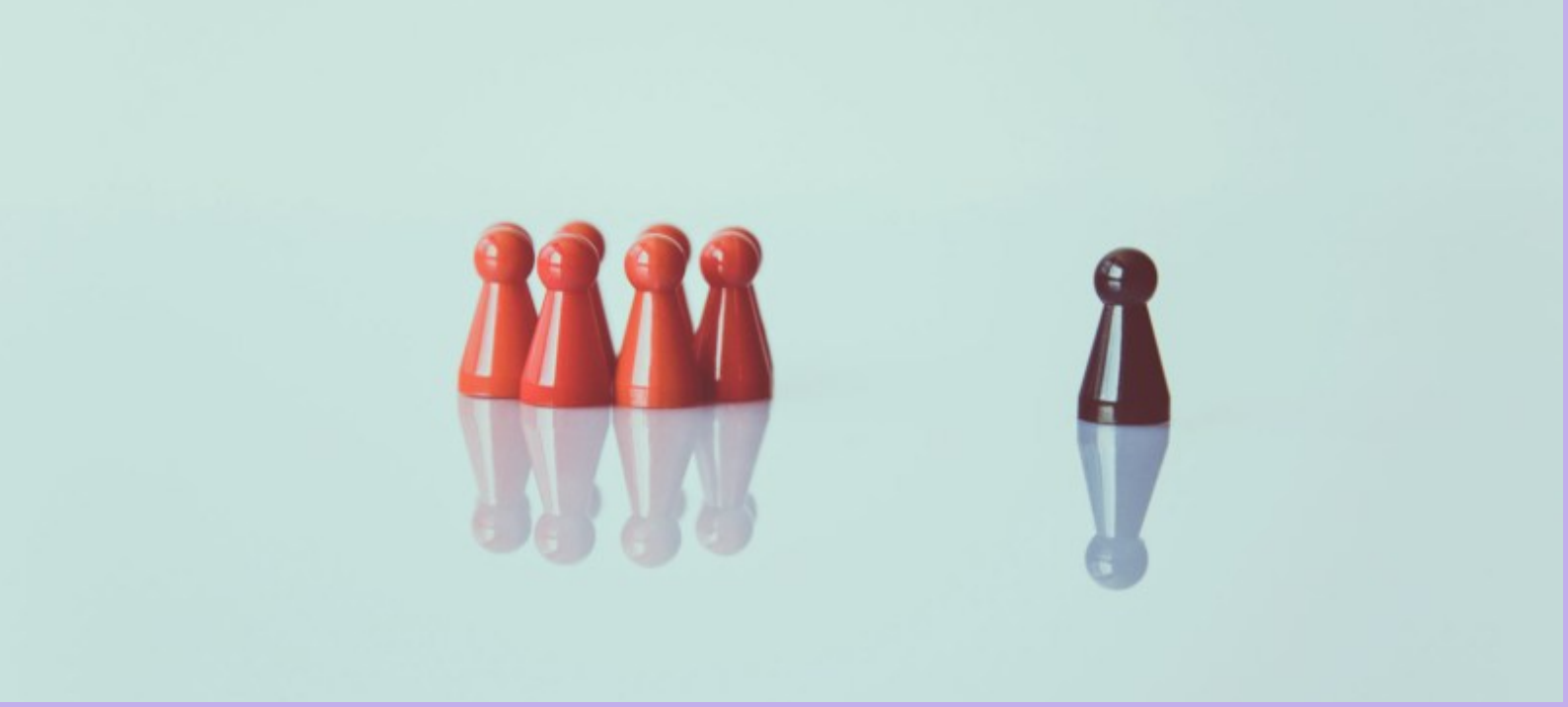

Nous sommes plongés aujourd'hui dans la « société du risque (3) », non pas une société où il y a du risque – quelle société n'en comporte pas ? –, mais une société où le risque, sous toutes ses formes, devient un **élément régulateur** du lien social. Le recul de l'espérance sociale ouvre la voie à un ressentiment grandissant dans des catégories populaires qui avaient obtenu depuis peu une reconnaissance statutaire et une redistribution partielle des richesses par l'entremise de l'État.

La crise de la rationalité, la foi défaillante dans le progrès illimité, les brouillages de l'espoir d'égalité, les échecs de l'émancipation et le poids des incertitudes suscitent à terme les violences du désespoir, le repliement sur soi ou un retour au religieux que le ressentiment pousse volontiers jusqu'au **fanatisme**.

Le ressentiment est donc la colère qui ne sait pas désigner sa cible. Il fait que la désillusion et le désespoir ne tournent pas à la combativité, mais à la haine. Et c'est à ce moment-là que l'on trouve l'extrême droite sur notre chemin. Elle se réclame du peuple, mais elle se tourne d'abord vers le peuple qui doute de lui-même, qui se désespère et ne sait plus de quel côté se tourner.

Ressort historique de tous les fascismes : en l'attisant, ils laissent entendre à une partie des catégories populaires qu'ils les comprennent. Ils ne font pas toutefois de ces catégories un peuple souverain, mais une **multitude dépendante** dont la douleur s'atténue dans le fantasme et dont la capacité de décider et d'agir par soi-même s'enlise dans l'attente de l'autorité et de la personnalité salvatrice.

Pour parvenir à ses fins, l'extrême droite a travaillé patiemment sur le terrain des idées. Elle a développé dès les années 1970 l'hypothèse selon laquelle le temps n'est plus à l'égalité, comme au XIXe et au XXe siècle, mais à l'identité. Qui sommes-nous ? Sommes-nous toujours bien ce que nous étions ? Et n'est-on pas en train de nous conduire à ne plus être ce que nous étions ? Le Front national de Jean-Marie Le Pen s'est ainsi glissé habilement dans le sillage du « choc des civilisations », inventé outre-Atlantique, qui opposerait un Occident en déclin démographique et en perte de sens à un Islam expansif démographiquement et doctrinalement.

Il s'est appuyé surtout sur le **ruissellement** de la thématique identitaire vers les représentations populaires. *« Nous devons préserver notre identité »* est la formule savante ; l'expression populaire est : *« On n'est plus chez nous. »* Quand les deux se rejoignent, l'apparence se fait dogme partagé. « Certains » veulent nous imposer d'être ce que nous ne sommes pas. « Ils » nous submergent de leurs voiles, de leurs menus particuliers dans les cantines, de leurs fêtes et de leurs odeurs. Nous ne savons plus trop ce que nous sommes, mais jusqu'à présent nous étions chez nous ; or nous sommes en passe de ne plus y être. »

Refonder l'espérance

Depuis, la force de l'extrême droite *« marinisée »* a été de raccorder la passion triste multiséculaire et un projet contre-révolutionnaire recevable. Dans un monde dangereux et des sociétés éclatées, la **protection** devient l'alpha et l'oméga. La frontière nationale est un fantasme assez fort pour multiplier l'érection des murs. Le nationalisme exclusif redevient une vertu. Quoi de plus naturel, si les ressources ne sont plus expansibles à l'infini, que d'écarter de la table les non-nationaux et les *« assistés »* qui ne le méritent pas ?

On ne lutte pas contre le ressentiment en le flattant ou en attisant la colère, mais en créant les conditions pour que la colère retrouve **le socle** qui lui donnait du sens et qu'elle a perdu, celui de la solidarité conjuguée à l'espérance. L'antidote du ressentiment, c'est donc le projet de société qui écarte la possibilité de la blessure et qui délégitime tout à la fois la violence, l'injustice et la discrimination.

La formalisation de ce projet et le récit qui le fait vivre permettent de dépasser le **sentiment d'impuissance**. Ils dissocient la colère et la haine, l'indignation et la rancœur. Ils remettent l'égalité au cœur de l'action sociale au détriment de l'identité. Ils redonnent à l'émancipation la force de réalisme que l'on attribue indûment aujourd'hui à la seule puissance.

(1) *https://www.philosophes.org/philosophies/la-critique-des-passions-tristes-role-dans-lalienation-humaine/*

(2) Le Ressentiment dans l'histoire. Comprendre notre temps, *Marc Ferro, éditions Odile Jacob, 2007.*

(3) **La Société du risque**, *Ulrich Beck, traduit de l'allemand par Laure Bernardi, Flammarion, coll. « Aubier », 2001.*

HOMMAGES



Notre amie et camarade Susan George nous a quitté·es. Nous témoignons de notre peine face à sa disparition survenue le 14 février 2026.

Susan a accompagné de sa présence active la vie de notre association dont elle fut membre fondatrice en 1998 et toujours présidente d'honneur.

Depuis les instances nationales et internationales jusqu'aux comités locaux, elle a incarné et nourri de son expertise cette éducation populaire tournée vers l'action qui a été la force de notre association. Tel était l'esprit de ses nombreux livres et innombrables conférences.

Par ATTAC France le 19/02/2026

ACTUS

Procès en appel de Geneviève Legay, nous avons besoin de votre soutien !

Le 23 mars 2019, Geneviève Legay, alors porte-parole d'Attac 06, était gravement blessée lors d'une manifestation à Nice, dans le cadre du mouvement des Gilets Jaunes.

En janvier 2024, un premier procès s'est tenu, où le commissaire Rabah Souchi a été condamné à 6 mois de prison avec sursis pour avoir ordonné une charge illégale ayant entraîné ces graves blessures.
Rabah Souchi ayant fait appel de cette décision, un second procès aura lieu le mercredi 25 février à Lyon. Nous faisons **appel à votre solidarité** pour financer les nouveaux frais juridiques en soutien à Geneviève.

Nous vous donnons également rendez-vous le jour même à Lyon pour demander justice pour Geneviève et pour toutes les victimes de violences policières !



Depuis 2019, Attac s'est portée en soutien de Geneviève Legay, afin qu'elle n'ait pas à supporter les frais juridiques. Ceux-ci représentent à ce jour 34 000 euros pris en charge par Attac pour obtenir un premier procès.

Un partie de ces frais a été couverte suite à un premier appel à dons : 28 000 euros ont déjà été récoltés grâce à votre générosité. A l'approche d'un second procès, alors que d'autres frais sont à prévoir, nous faisons une nouvelle fois appel à votre solidarité.

Aidez-nous à combattre l'impunité des violences policières, pour toutes les victimes n'ayant pas l'opportunité d'obtenir justice !

ATTAC FRANCE

FISCALITE : Observatoire ATTAC

L'impôt sur le revenu des riches : état des lieux et évolution d'une double injustice

Les déclarations d'Eric Lombard sur la réalité de l'imposition des revenus des plus riches ont le mérite de relancer le débat sur la justice fiscale. Pour autant, elles ne constituent pas une révélation. Le débat sur l'imposition des revenus comporte en réalité deux volets : le premier concerne les taux réels d'imposition sur des revenus tandis que le second concerne l'anomalie selon laquelle certains riches échappent à l'impôt sur le revenu.

En matière d'impôt sur le revenu, les chiffres de « Bercy » parlent d'eux-mêmes : **les taux réels d'imposition des plus riches ont baissé depuis 2017, au-delà d'un certain niveau de revenu, le taux réel d'imposition décroît, ce qui est contraire au principe de progressivité de l'impôt sur le revenu .**

Un premier enseignement s'impose. Au-delà de 100 000 euros, le rapport entre l'impôt sur le revenu et le revenu fiscal de référence (RFR) est sensiblement inférieur en 2024 par rapport à 2017. Les taux d'imposition n'ayant pas été remaniés, il ressort de ce constat que c'est la mise en place du prélèvement forfaitaire unique (PFU) qui est la principale raison de cette baisse (rappelons que le PFU impose les revenus financiers et les plus-values financières à 30 %, dont 12,8 % d'impôt sur le revenu).

Un autre enseignement se dégage. Les taux réels d'imposition commencent à baisser à partir de 800 000 euros (soit 20 472 foyers en 2024). Cette baisse se poursuit au-delà du seuil symbolique de 1 million d'euros (soit 14 474 foyers en 2024).

Loin d'atteindre le taux marginal du barème de l'impôt sur le revenu (45 % pour la part du revenu imposable se situant au-delà de 177 106 euros pour les revenus de 2023 imposés en 2024), ce taux d'imposition n'atteint que 20,83 % pour les foyers dont le revenu fiscal de référence (RFR) se situe entre 1 et 2 millions d'euros et passe sous les 20 % au dessus de 2 millions d'euros.

En 2017, on constatait la même dégressivité, mais celle-ci s'est aggravée sensiblement depuis la mise en place du PFU. Cette situation prive de longue date l'État de recettes importantes.

Toujours sur la base des données de « Bercy », on peut avancer qu'en appliquant simplement les taux de 2017, pourtant dégressifs au-delà de 800 000 euros, aux revenus de 2023 : pour les revenus supérieurs à 1 million d'euros en 2023, l'impôt sur le revenu aurait dégagé un rendement supplémentaire de 1,74 milliard d'euros en 2024, pour les revenus supérieurs à 800 000 euros en 2023, un peu plus de 2 milliards d'euros de recettes supplémentaires auraient été dégagées en 2024.

Au-delà, une véritable progressivité de l'impôt sur le revenu aurait permis de dégager des recettes plus substantielles. En appliquant un taux de 20 % pour les RFR situés entre 100 000 et 200 000 euros allant jusqu'à 28,5 % pour les revenus supérieurs à 9 millions d'euros (un taux réel très inférieur au taux marginal), ce sont un peu plus de 10 milliards d'euros qui auraient été dégagés. Les scenarii peuvent varier : plus de 13 milliards d'euros auraient été dégagés avec des taux allant, au sein de cette échelle de revenus, de 20 à 37 %.

On peut décliner les exemples, un constat demeure, celui d'une anomalie majeure, incarnée par la dégressivité de l'impôt sur le revenu et par la mise en place du PFU (ainsi que par l'utilisation des « niches fiscales »). Cette double peine crée un manque à gagner important qui pèse sur la population, appelée une fois de plus à « faire des efforts » pour préserver une situation dont seuls les plus aisés bénéficient.

Mettre fin à cette injustice est vital pour : dégager des recettes permettant de financer l'action publique, réduire les inégalités de revenus et renforcer le consentement à l'impôt. Cela passe par un renforcement de la progressivité du système fiscal, et en premier lieu de l'impôt sur le revenu, ainsi que par un certain nombre de mesures que l'association Attac défend de longue date.

Observatoire de la justice fiscale d'Attac

Janvier 2026

A LIRE

Super Profiteurs, le petit livre noir du CAC40

Chaque année, les quarante entreprises qui composent le CAC 40 versent des montants record de dividendes à leurs actionnaires. Dans le même temps, ces géants multiplient les dégâts sociaux, environnementaux et menacent la démocratie par leurs stratégies d'influence.

Dans *Super profiteurs*, Attac et l'Observatoire des multinationales démontent les travers économiques, sociaux et écologiques des groupes du CAC40. Avec, à la clé, des pistes pour en finir avec l'impunité des multinationales françaises.

Ce produit est disponible dans la boutique en ligne d'ATTAC :

https://france.attac.org/spip.php?page=boutique

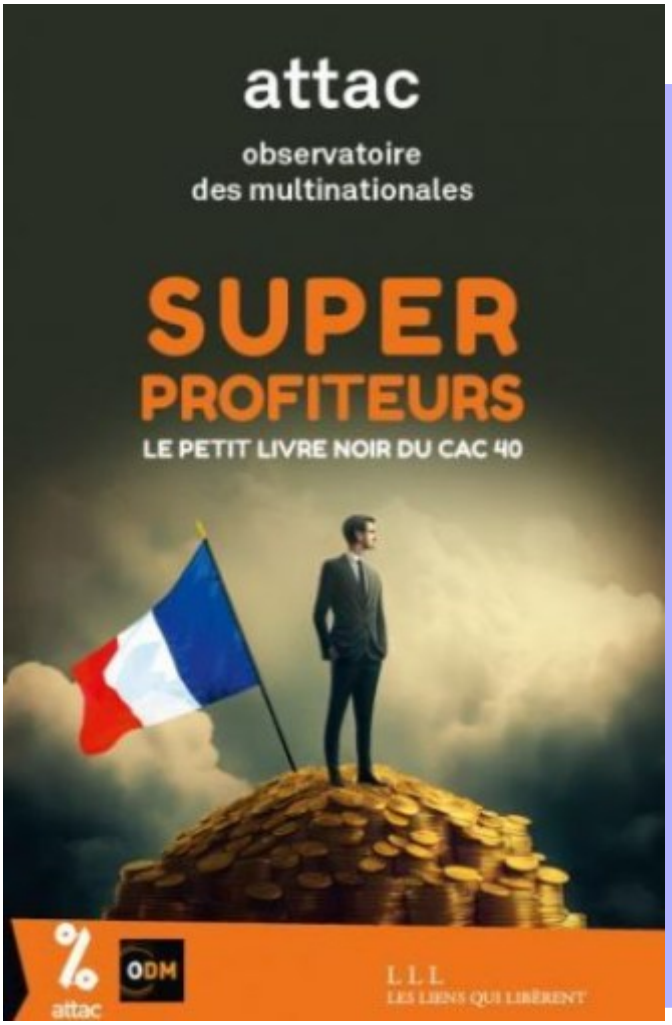

A FAIRE

HAUTE-VIENNE

- **8 mars Ambazac** : Maison Bourbon : De fin de matinée à 19 heures - exposition Sculptures de Louise Forestier - jeu "Féminines Plurielles" de Joëlle Pinardon - 15 heures - cinéma des Monts : film "Annie Colère" avec Laure Calamy - 17 heures : Karaoké chansons de femmes
- **19-20 mars 2026 :** Procès des inculpés du 15 juin (voir article page 2)
- **27 mars à 14h :** un retour sur les grèves de 1995 à l'hotel du département de La haute vienne avec Bernard THIBAULT

CREUSE

- **27 – 28 Mars** événement GM&S à la Souterraine

Contact : nicou.lc@orange.fr / attac23@gmail.com

CORREZE

- **7 mars à 20h** Brive : un Bal Trad' solidaire pour les Droits des Femmes, la salle polyvalente du Pescher animé par le groupe Zic-Zad. Il est organisé par le groupe de Brive d'Amnesty International. www.mdh-limoges.org/spip.php?article4347
- **Samedi 14 mars 14h30 :** Brive : rencontre avec le photographe Martin Barzilai autour du refus de l'armée, l'Union Locale CGT de Brive accueille une rencontre avec le photographe et auteur Martin Barzilai autour de son livre Dire non à l'armée en Israël. Echange consacré à l'engagement, à la désobéissance et à la situation en Israël et en Palestine. Organisée par Mouvement de la Paix 19, UL CGT de Brive, FSU Corrèze et Corrèze Palestine. https://www.mdh-limoges.org/spip.php?article4343

Contact : F. Perrin 06.83.72.81.08

HORS PERIMETRE

ATTAC LIMOUSIN – Bulletin des comités locaux de Corrèze, Creuse et Haute-Vienne de l'Association pour la Taxation des Transactions financières et pour l'Action Citoyenne. Imprimé par ATTAC 87, Maison des Droits de l'Homme, 119 Avenue du Général Leclerc 87100 Limoges. N°ISSN : 2102-0833, CPPAP : 1006 G 86005. Directeur de la Publication : Jean-Pierre Clausse Tél 05 55 01 28 69 ; E-mail : attac87@attac.org. Site Internet : http://www.attac.org ou http//www.local.attac.org/attac87 - Ce n° est tiré à environ 300 exemplaires. Les articles publiés dans ce bulletin n'engagent que leurs auteurs !